



Cazals Manzo Pichot Saint Quentin conseille le Groupe Trèves dans le cadre du renforcement de ses fonds propres, du refinancement de sa dette senior et de sa levée de 34M€ en Obligations Relance

Paris, le 16 décembre 2021



Thomas Cazals
tcazals@cazalsmanzo.com

Le Groupe Trèves renforce ses fonds propres, refinance sa dette senior et réalise la première émission d'Obligations Relance en France.

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Cette opération a pour but de permettre au Groupe de financer sa croissance – y compris par des acquisitions à l'International – et de faire face aux défis d'une industrie automobile qui a été touchée par les crises du COVID et des semi-conducteurs et dont la transition énergétique s'accélère.

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com

Les actionnaires du Groupe Trèves – la famille Trèves et le Fonds Avenir Automobile géré par Bpifrance – ont réinvesti dans le Groupe dans le cadre de l'opération. Les prêteurs actuels du Groupe (composés de la Banque Européenne d'Investissement et du pool bancaire senior coordonné par la Banque Internationale à Luxembourg en tant qu'agent et comprenant la Banque Internationale à Luxembourg, Bank of China et les fonds Tikehau et Zencap) ont également réalisé un refinancement de la dette senior.

Bertrand de Saint Quentin
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com

Enfin, Le Groupe Trèves a émis 34 millions d'euros d'Obligations Relance souscrites, d'une part, par le fonds géré par Eurazeo IM, et, d'autre part, Tikehau et son partenaire membre du Groupement M Capital.

Virginie Aidan
vaidan@cazalsmanzo.com

Le Groupe Trèves est ainsi le premier groupe français à bénéficier des Obligations Relance, nouveau dispositif garanti par l'Etat français prévu pour les entreprises françaises qui souhaitent se développer et investir sans pour autant ouvrir leur capital à des actionnaires extérieurs.

Pierre Ullmann
pullmann@cazalsmanzo.com

Cette opération de refinancement va permettre au Groupe de poursuivre son action de consolidation à l'international, amplifiée en 2021 avec l'acquisition de CTA aux Etats-Unis et de ROI en Italie. De plus, Trèves pourra continuer à investir dans le développement de solutions innovantes, orientées notamment vers des produits recyclés et recyclables, afin d'accompagner ses clients dans la transition énergétique.

Xavier Colard
xcolard@cazalsmanzo.com

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est un cabinet d'avocats d'affaires dédié au droit fiscal. Ses sept associés et leurs collaborateurs accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.

Trèves	<p><u>Corporate / Structuration et financement</u> : Levine Keszler (Serge Levine et Aude Keszler – associés et Pierre Pletterner et Rebecca Zbili - collaborateurs)</p> <p><u>Fiscal</u> : Cazals Manzo Pichot Saint Quentin (Bertrand de Saint Quentin et Xavier Colard – associés et Céline La Rosa - collaboratrice)</p> <p><u>Finance</u> : Banque Hottinguer (Philippe Bassouls, associé, Rachid Nait Takourout, Directeur)</p>
Banque Internationale du Luxembourg	Hogan Lovells (Sabine Bironneau Loy, associée, Maria Klass, Counsel, Alban de Roucy)
Banque Européenne d'Investissement	De Pardiou Brocas Maffei (Sebastien Boullier de Branche, associé)
Eurazeo et M Capital	Kramer Levin (Sophie Perus, associée, Blandine Gény, Counsel, Julie Crastres)